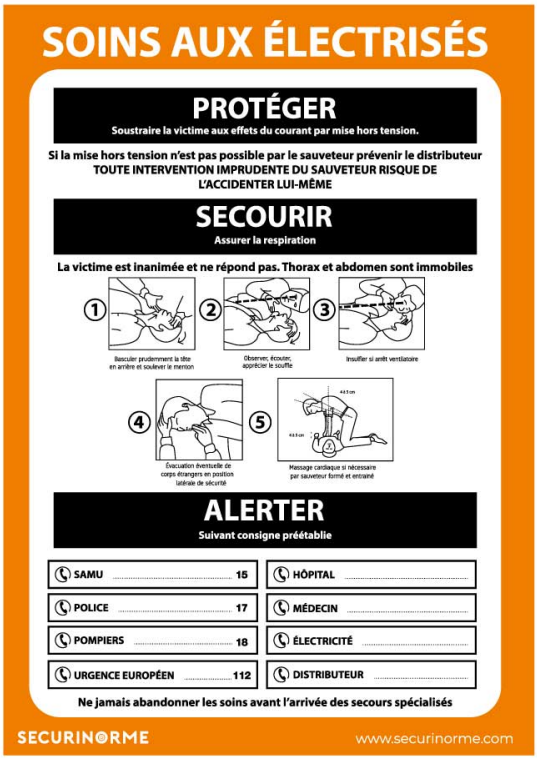
Panneau - Consignes de sécurité - Soins aux électrisés - A3

Référence : A6280523



DESCRIPTION :

Panneau consigne de sécurité “Soins aux électrisés”

- **Panneau de sécurité** pour **indiquer les gestes à suivre en cas d’électrisation**.
- Conçu pour les **espaces intérieurs** nécessitant des **consignes visibles**.
- Format **A3**, disponible en **PVC** ou **papier plastifié**.
- Idéal pour **guider le personnel** et **organiser les interventions d’urgence** selon les bonnes pratiques.

INFORMATION PRODUIT

Panneau de consignes pour interventions sur personnes électrisées

Ce **panneau de sécurité** présente de manière claire les gestes à appliquer immédiatement en cas d’électrisation. Il sert à informer le personnel, structurer les **interventions d’urgence** et garantir une réaction rapide selon les bonnes pratiques professionnelles. Conçu pour les espaces intérieurs, il offre une visibilité suffisante grâce à son format **A3** et son support au choix en **PVC** ou **papier plastifié**. Pour un usage optimal, il est conseillé de placer ce support près des zones présentant un risque électrique afin de permettre une lecture instantanée en situation d’urgence.

Caractéristiques techniques

• **Format** : A3 (29,7 × 42 cm)

• **Matériau au choix** : PVC rigide intérieur / papier plastifié intérieur

• **Type de produit** : panneau de sécurité dédié aux gestes d’urgence en cas d’électrisation

• **Usage prévu** : affichage intérieur dans environnements professionnels

• **Destination** : information du personnel, soutien à la prise en charge des victimes d'électrisation

• **Poids** : variable selon matériau (léger pour installation simple)

• **Durabilité** : surface plastifiée résistante à l'humidité intérieure

Avantages du produit

• **Visibilité immédiate** : grâce au format A3 et à un contraste visuel pensé pour une lecture rapide en situation d'urgence.

• **Matériaux pratiques** : le **PVC** et le **papier plastifié** offrent une durée de vie adaptée aux environnements intérieurs et garantissent une information stable dans le temps.

• **Gain de temps** : les gestes à suivre sont organisés de manière claire, permettant de guider rapidement toute intervention.

• **Simplicité de pose** : installation rapide et intuitive, compatible avec plusieurs systèmes de fixation pour s'adapter à tous les locaux.

• **Support structurant** : aide le personnel à adopter des actions sécurisées et cohérentes en cas d'électrisation.

À qui s'adresse ce produit et où l'installer ?

Ce panneau s'adresse aux entreprises, ateliers, établissements recevant du public, centres techniques, zones de maintenance ou tout espace où des équipements électriques sont utilisés. Il doit être installé à proximité des armoires de sécurité, dans les ateliers, près des zones de production, dans les salles techniques ou à l'entrée des espaces à risque. Son affichage garantit une information claire à tous les collaborateurs, visiteurs ou intervenants extérieurs, favorisant une réponse immédiate en cas d'accident lié à l'électricité. Il constitue un outil de prévention des risques essentiel pour toute structure souhaitant renforcer la sécurité interne en toute simplicité et à prix bas.

Fonctionnement et installation

L'installation se réalise en quelques minutes : il suffit de choisir un support mural propre et sec, puis de fixer le panneau à l'aide d'un adhésif double-face, de pastilles de fixation ou d'un porte-affiche. La mise en place ne nécessite aucun outil spécifique selon le système retenu. L'usage est intuitif : le personnel doit pouvoir identifier rapidement les étapes de prise en charge, depuis la coupure de la source électrique jusqu'aux actions à pratiquer sur la victime. Il est recommandé d'éviter de placer ce panneau dans une zone encombrée ou peu éclairée afin de garantir une lecture immédiate en cas d'urgence. Pour un repérage optimal, une installation à hauteur de regard est conseillée.

Que dit la loi ?

Ce panneau s'inscrit dans les exigences générales d'affichage obligatoire liées à la sécurité et à la prévention au travail. Les entreprises doivent mettre à disposition des informations claires relatives aux risques professionnels, aux gestes à adopter en cas d'urgence et aux procédures internes. Les supports dédiés à la sécurité complètent l'affichage réglementaire, en particulier dans les environnements exposés aux risques électriques. Les obligations de sécurité imposent la diffusion de supports visuels précis permettant au personnel d'agir rapidement. Pour approfondir le sujet, chaque structure peut consulter l'article **"**Quelles sont les obligations d'affichage en entreprise ?**"**, intégré dans nos ressources. L'installation de signalisation premiers secours permet également de répondre aux obligations relatives à la prévention, à la protection des salariés et à l'organisation des interventions d'urgence tout en assurant une information complète et actualisée.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A6280523 Matériau - Papier plastifié